

PRÉFECTURE DE POLICE

DIRECTION DE LA POLICE JUDICIAIRE

Imp. ST 30954-55

ARCHIVES CENTRALES

N° 58 / 8303 -

CASE RÉSERVÉE A LA BRIGADE DES ARCHIVES

SAISINE : CR M^r Baurès

N° 2262 9/4/56

NATURE DE L'INFRACTION Homicide
Volontaire

DATE DE TRANSMISSION 10 4/56

DATE DE RETOUR ... 21 AVRIL 1956

Jured

SERVICE

CHARGÉ DE L'ENQUÊTE

Del N° 6 (M^r Arnal)

RENSEIGNEMENTS DESTINÉS AU FICHIER DES ARCHIVES CENTRALES

1° NOM DES PLAIGNANTS, ÉVENTUELLEMENT INDICATION COMPLÈTE ET PRÉCISE DE LA RAISON SOCIALE

RENAULT Louis

2° IDENTITÉ DES AUTRES PERSONNES (OU ÉVENTUELLEMENT RAISON SOCIALE)

INDEX

RAULOT - LA POINTE

PLACER LA COPIE DE L'ENQUÊTE DESTINÉE AU CLASSEMENT A L'INTÉRIEUR DU DOCUMENT

TRIBUNAL
de
Première Instance
du
Département de la Seine

Paris le 7 Février 1956

Nous BAURES

Juge d'Instruction au Tribunal de Première Instance de
de la Seine.

Vu la procédure, en instruction contre X.....

(Partie-Civile Dame Vve Louis RENAULT)

inculpé d'Homicide Volontaire à l'aide de tortures

Commettons l'un de MM les Commissaires de Police attaché
à la Direction de la Police Judiciaire à l'effet de
procéder aux opérations ci dessous mentionnées qui sont
nécessaires à la présente information .

Le Juge d'Instruction,
signe : BAURES

Prière de bien vouloir faire rechercher

a) si le Dr RAULOT LAPOINTE radiologiste rue Chartran
à Neuilly/ Seine n'est pas décédé, où et quand?

b) Quel est le nom de son successeur s'il y en a un
et s'il a conservé les archives

c) Quels étaient les assistants aides employés infirmières,
(en un mot le personnel médical du Dr RAULOT LAPOINTE
en octobre 1944.

*de
M.S.*

Statistiques

56/8303

9 février 1956

B.C. 142

L'Officier de Police Principal FERRIERE

à

Monsieur Georges CLOT
Commissaire Divisionnaire
Chef de la BRIGADE CRIMINELLE

INDEX

O B J E T : Retrouver le Docteur RAULOT LAPOINTE et ses collaborateurs qui auraient participé à la radiographie du corps de M. Louis RENAULT.

REFERENCE : Commission Rogatoire de M. BAURES, Juge d'Instruction au Tribunal de Première Instance de la Seine, délivrée le 7 février 1956, sous le n° 2262, dans une affaire contre X.... inculpé d'homicide volontaire et de tortures (Partie civile Mme Vve Louis Renault).

De l'enquête à laquelle il a été procédé en exécution des prescriptions de la Commission Rogatoire citée en référence et conformément à vos instructions, il résulte ce qui suit :

Il existait deux docteurs RAULOT LAPOINTE, tous deux radiologues.

Le père GASTON qui demeurait 17 Place des Etats-Unis à Neuilly et est décédé en décembre 1946. Il vivait maritalement avec une femme qui se dit Mme RAULOT LAPOINTE et demeura maintenant 80 rue de Longchamp à Neuilly.

Le fils, Jacques, né le 17 juillet 1905 à PARIS (16°), est maintenant établi à Moulins (Allier) où il demeure 5 bis quai de l'Allier.

C'est ce dernier qui a radiographié le corps de Mr. RENAULT, au domicile de ce dernier, avenue Foch. Il a opéré seul à l'aide d'un appareil portatif. Il ne possède plus aucune archive et a remis toutes les radiogra-

.....

phies le jour même ou le lendemain à Mme RENAULT.

Ces renseignements ont été fournis par M. RAULOT LAPOINTE avec qui je me suis mis en rapport téléphoniquement. Ce praticien est disposé à déférer à toute convocation à la condition qu'il soit prévenu une huitaine de jours auparavant.

L'Officier de Police Principal :
FERRIERE.